



MUNICIPALITÉ DE SAINT-THÉODORE-D'ACTON

1661, Principale, Saint-Théodore-d'Acton, Québec, J0H 1Z0
Téléphone : 450-546-2634 -- Télécopieur : 450-546-2526
Courriel: mun.st-theodore@mracton.qc.ca -- Site internet: www.st-theodore.com

Saint-Théodore-d'Acton, le 8 octobre 2014

Envoi par courrier

cvpw - sttp
377, rue bank street
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Objet : Extrait de résolution de l'assemblée du Conseil municipal

À qui de droit,

Vous trouverez ci-joint, un extrait de résolution du Conseil municipal de la séance ordinaire tenue le lundi 6 octobre 2014.

Nous vous remercions de la collaboration que vous apporterez à la présente. Si vous avez besoins de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Bien à vous,

Marc Lévesque
Directeur général & secrétaire-trésorier
Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton

Pièce jointe :
« Extrait de résolution ».



RÉSOLUTION OU EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL MUNICIPALITÉ DE SAINT-THÉODORE-D'ACTON

1661, Principale, Saint-Théodore-d'Acton, Québec, J0H 1Z0
Téléphone : 450-546-2634 -- Télécopieur : 450-546-2526
site internet : www.st-theodore.com -- courriel : mun.st-theodore@mrcacton.qc.ca

À LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE
LUNDI 06 OCTOBRE 2014, À LA SALLE DU CONSEIL, A 20H00

À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Michaël Laplante, conseiller poste numéro 1
Monsieur Mathieu Desmarais, conseiller poste numéro 2
Monsieur Éric Laliberté, conseiller poste numéro 3
Monsieur Pierre Dufort, conseiller poste numéro 4
Monsieur Tony Couture, conseiller poste numéro 5
Madame Diane Daigneault, conseillère poste numéro 6

Formant quorum à l'ouverture de l'assemblée, sous la présidence
d'assemblée du **Maire, monsieur Guy Bond.**

Marc Lévesque, Directeur général et secrétaire-trésorier assiste
également à cette séance et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

DEMANDE D'APPUI POUR « SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS » DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES

ATTENDU que Postes Canada sabrent dans les services postaux auxquels
nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à
domicile, en haussant les tarifs postaux, en fermant des bureaux de poste ou
en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouvertures ;

ATTENDU que ces fermetures ou ces réductions entraîneront l'élimination de
milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays ;

ATTENDU que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé ;

Rés. 14-10-188

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Mathieu Desmarais et
résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton écrive à la ministre responsable
de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les
changements aux services annoncés et envisage de nouvelles façons
d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires ;

QUE la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton demande à la Fédération
canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il
consulte la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant
d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service
postal public.

Adoptée à la majorité des conseillers présents.

*Copie Certifiée Conforme (sous réserve des approbations)
Ce 08 octobre 2014*

Marc Lévesque
Secrétaire d'assemblée
Directeur général & secrétaire-trésorier